

**DU REMBLAI...**  
à la  
*Promenade  
de mer*

VILLE DE  
*La Baule*  
ESCOUBLAC

# PROMENADE DE MER - LA BAULE

Concertation



## ATELIER N°2

# AVEC LES PROFESSIONNELS

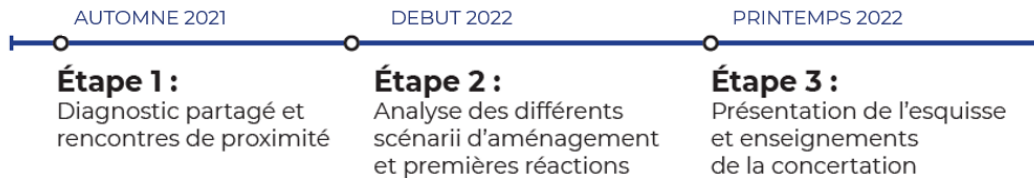
Compte-rendu de la rencontre

**MARDI 8 MARS 2022**

PHYTO LAB  
FAA  
AGENCE MAGNUM  
ARTELIA  
STUDIO VICARINI  
OASIIS  
RES PUBLICA

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour imaginer la future promenade de mer, des ateliers sont organisés aux différentes étapes d'élaboration du projet avec l'ensemble des professionnels de La Baule. L'objectif de l'atelier n°2 est de consulter les acteurs économiques de La Baule (restaurateurs, commerçants...) afin d'adapter l'esquisse du projet à leurs usages et besoins spécifiques.



## INTERVENANTS

**Sophie MINSART**, conseillère municipale à l'aménagement de la promenade, urbanisme, habitat, travaux et patrimoine, était présente au début de la réunion pour introduire la rencontre.

Le mandataire du groupement en charge de la conception et de la réalisation du projet, Phytolab, agence de paysage et d'environnement, était présent pour présenter les avancées du projet, répondre aux questions des participants et écouter les échanges :

- **Christophe COZETTE**,
- **Fabien CARIDEL**

L'équipe de **Res publica**, cabinet de conseil en en charge de la concertation, a animé les échanges :

- **Ophélie DELEPINE**
- **Dimitri REGNIER**

## DEROULE

L'atelier a eu lieu à la salle des Floralies durant **2 heures**.

La rencontre s'est déroulée selon les séquences suivantes :

### Temps 1 : Introduction par l'une des élues en charge du projet (15 minutes)

- Remerciement et rappel de l'ambition du projet
- Rappel du cadre général de la concertation et retour sur les contributions de l'atelier n°1
- Présentation des objectifs de l'atelier et de l'intérêt des élus pour les suggestions

## Temps 2 : Présentation par Phytolab des avancées des études et de l'esquisse globale (35 minutes)

- Point sur les études réglementaires et techniques.
  - Les limites du Domaine Public Maritime
  - Les diagnostics réalisés :
    - Acoustique
    - Qualité de l'air
    - Faune – flore – habitat
  - Le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux)
  - L'ouvrage de soutènement du « remblai »
- L'avancement de l'esquisse :
  - La forme de l'aménagement
  - Les matériaux
  - La dimension végétale
  - Quelques sujets à approfondir



## Temps 3 : Echanges contributifs en sous-groupe (35 minutes)

- 1) Réactions en lien avec la présentation, et identification :
  - Des points forts du projet ;
  - Des axes d'amélioration.
- 1) Questions sur la présentation :
  - Les participants ont été invités à reporter collectivement leurs questions sur le support afin de pouvoir les partager lors du temps de restitution et d'échanges.

## Temps 4 : Restitution et échanges avec la salle (35 minutes)

- Restitution par un rapporteur volontaire à chaque table
- Synthèse des contributions par Res publica
- Réactions et réponses aux questions par PHYTOLAB
- Conclusion

DU REMBLAI...  
à la  
Promenade  
de mer **Ensemble, identifiez 3 points forts et 3 axes d'amélioration  
parmi ce qui vient de vous être présenté.** MER DE  
La Baule  
COASTAL

 <b>Les 3 principaux points forts</b>	 <b>Les 3 principaux axes d'amélioration</b>

DU REMBLAI...  
à la  
Promenade  
de mer **Reportez ici vos questions sur la présentation.** MER DE  
La Baule  
COASTAL

--

# SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS

De façon générale, **les participants ont apprécié les éléments présentés** par Phytolab concernant l'avancée de l'esquisse et **ont validé les intentions principales du projet**. Dans ce cadre, **les participants ont confirmé les intentions d'aménagements relatives à l'esthétisme de la promenade**, à son profil épuré et à la générosité de ses espaces publics, et ils s'interrogent sur le **devenir du garde-corps**.

**Le choix des matériaux, des revêtements ainsi que les partis-pris en termes d'éclairage** ont également été appréciés même si les participants émettent des questionnements à ce sujet notamment en termes **d'entretien**.

De plus, la majorité des professionnels ont apprécié la **répartition de l'espace entre les différents modes de transport** sur la promenade de mer. Ils s'interrogent sur les **traversées transversales des piétons et cyclistes** et restent attentifs à la conservation d'un nombre de **places de stationnement suffisant** pour assurer la pérennité de leurs activités économiques. Quelques débats émergent toutefois : si certains souhaiteraient être plus ambitieux en supprimant complètement la voiture du remblai, d'autres regrettent la faible place qui lui est accordée.

Par ailleurs, le sujet de **la végétalisation a fait l'objet d'un bon accueil durant ce deuxième atelier** suite à la présentation d'images de référence par Phytolab. Ils apprécient plus particulièrement le fait de planter sur la plage ou de planter des pins sur la promenade (comme dans le visuel n°1). Ils apprécient plus particulièrement le fait de planter des pins sur la promenade (visuel n°1) ou encore de planter des arbres sur la plage (visuel n°3), bien que certains soient réticents à cette dernière proposition du fait des mésusages qui pourraient en être fait.

Enfin, les participants ont pris le temps d'entrer dans les détails du projet afin de faire part de leurs remarques ainsi que pour poser des questions pratiques à la maîtrise d'œuvre.

## DETAILS DES CONTRIBUTIONS

### CONCERNANT LES REVÊTEMENTS

Les propositions de **choix de couleur de matériaux ont globalement été appréciées** par les participants d'un point de vue esthétique, pour autant, ils s'interrogent sur le **coût et l'entretien** de ces matériaux jugés salissants.

Les professionnels souhaitent que des revêtements **limitant le bruit du passage des voitures** soient choisis afin de limiter les nuisances sonores très présentes à l'heure actuelle. Ils s'interrogent d'ailleurs sur l'étude acoustique : quand a-t-elle été réalisée ?

Enfin, concernant le choix des matériaux sur les espaces dédiés aux mobilités douces, certains participants s'inquiètent de la **différence de la granulométrie du revêtement entre la piste cyclable et l'espace dédié aux piétons**. Ils craignent en effet que le revêtement de l'espace piéton soit plus roulant que celui de la piste cyclable incitant les rollers, trottinettes, etc. à rouler au milieu des piétons plutôt que sur la piste cyclable.

### CONCERNANT L'ECLAIRAGE :

**Les choix d'éclairage ont globalement été validés par les participants** particulièrement en raison de leur cohérence avec ceux de Pornichet.

Certains professionnels souhaitent que la **plage puisse être éclairée la nuit** afin de renforcer l'animation de La Baule et la sécurité de la plage.

## EN MATIERE D'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC

De manière générale, **les participants sont satisfaits du traitement des espaces publics présenté à ce stade de l'étude**. Pour autant, de nombreux commerçants souhaitent que la promenade de mer soit **bien plus animée** que ne l'est le remblai actuellement. Dans ce cadre, les commerçants proposent notamment l'intégration de **kiosques pouvant être animés ponctuellement** par des spectacles de rue ou des animations musicales, d'espaces de vente de boissons ou de nourriture, etc.

Dans ce cadre, certains participants ont relevé **qu'entre l'avenue De Gaulle et l'avenue Lajarrige, il n'existe que très peu d'espaces d'animation** actuellement et que cette zone devrait être particulièrement travaillée pour **répartir les espaces de destination sur la promenade**.

Par ailleurs, des professionnels veulent que soient intégrés à la promenade de mer des **espaces de sport en plein air ainsi que des espaces de jeux dédiés aux enfants**.

Les participants expriment également des attentes concernant le traitement de la **liaison entre la promenade de mer et la plage** notamment à deux niveaux :

- Ils souhaitent que le **nombre de descentes PMR soit augmenté**,
- Certains participants souhaitent créer des **continuités de la promenade de mer par le biais d'avancées en pilotis sur la plage**.

Enfin, de nombreux commerçants souhaitent que des **points d'eau mais également des sanitaires soient ajoutés** sur la promenade de mer ainsi que sur la plage.

## EN MATIERE DE MOBILITES

La majorité des participants apprécie la **répartition des espaces entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés** présentée au sein de l'esquisse. Selon la plupart d'entre-eux, cette segmentation entre ces différents modes de transport devrait permettre une bonne fluidité des circulations. Les échanges autour des mobilités ont ouvert des débats, une table de discussion a exprimé des inquiétudes concernant la **diminution de la largeur des voies dédiées aux véhicules motorisés** risquant, selon ses participants, de limiter la vitesse des voitures. Tandis que d'autres participants espéraient voir diminuer bien plus largement la place de la voiture.

### Concernant le stationnement

Les acteurs économiques sont particulièrement attentifs à l'évolution du **nombre de place de stationnements** sur la promenade de mer : la grande majorité d'entre eux souhaite **qu'aucune place ne soit supprimée** dans le cadre de ce projet, certains souhaitent même une augmentation du nombre de possibilités de stationnement sur le remblai.

Par ailleurs, certains participants souhaitent que les **places de stationnement soient délimitées par un marquage au sol** afin de limiter les places perdues induites par le stationnement libre. Dans le même cadre, certains d'entre eux jugent que **les îlots de végétation prévus dans l'esquisse au sein des espaces de stationnement devraient être supprimés** car, pour eux, ils n'apportent que très peu de végétalisation et impliquent beaucoup perte de places de stationnement.

De plus, **la plupart des commerçants présents à l'atelier sont satisfaits de l'intégration des places de livraison** à ce stade de l'esquisse même si certains s'interrogent concernant la **répartition concrète de ces places tout au long de la promenade**. Enfin, certains participants souhaiteraient connaître **les créneaux horaires au sein desquels les livraisons seront autorisées** sur la promenade de mer.

### Concernant la piste cyclable

**La majorité des participants juge que le dessin de la piste cyclable est satisfaisant** à ce stade même si certains jugent qu'un **axe médian** devrait être intégré à cette piste pour éviter les collisions entre cyclistes.

Ils considèrent notamment que la **distance entre cette piste et la chaussée dédiée aux véhicules motorisés** est suffisante pour permettre la **sécurité des cyclistes**.

De plus, certains participants sont **satisfaits du marquage au sol** envisagé sur la piste cyclable.

En revanche, les commerçants souhaitent que **davantage de parcs à vélos** soient intégrés à la promenade de mer mais ils ne s'accordent pas sur leurs emplacements. En effet, certains jugent que des parcs à vélos devraient être intégrés au **trottoir du côté des immeubles pour libérer la promenade de mer** quand d'autres pensent que l'espace est suffisant côté mer pour y prévoir l'ensemble des **parcs à vélos**.

### Concernant les piétons :

Si les **participants sont satisfaits de la générosité des espaces dédiés aux piétons**, ils s'interrogent sur la possibilité d'effectuer des déplacements transversaux à deux niveaux :

- Pour traverser la piste cyclable : certains participants souhaitent que des **feux soient intégrés à la piste cyclable pour faciliter la traversée des piétons**,
- Pour traverser la route : certains professionnels souhaitent que **les souterrains existants soient conservés et que la possibilité d'en ajouter d'autres sur la promenade de mer soit envisagée**.

### Concernant les transports en commun :

Les participants jugent que **trop peu d'éléments ont été présentés à ce stade concernant les transports en commun** (aussi bien la navette que le petit-train). Ils aimeraient par exemple connaître les **aires d'arrêt** de ces transports en commun, **leurs parcours exacts** ainsi que les **modalités de leur intégration dans l'espace routier**.

## **EN MATIERE DE VEGETALISATION**

**Les participants sont satisfaits des perspectives de végétalisation présentées à ce stade de l'étude**, certains demandent à l'équipe de maîtrise d'œuvre de veiller à **différencier la taille des arbres** afin d'éviter de créer des écrans végétaux, d'autres souhaitent que des **palmiers** soient intégrés à la promenade de mer.

Cependant, un **débat** existe entre les acteurs économiques concernant la **végétalisation de la plage** :

- Certains considèrent que la végétalisation de la plage serait qualitative pour La Baule et pourrait apporter des **endroits d'ombre sur le sable**,
- D'autres craignent en revanche que ces arbres deviennent des **endroits de dépôt de déchets** sur la plage.

# REACTION ET REPONSES AUX QUESTIONS PAR PHYTOLAB

## EN MATIERE DE VEGETALISATION

- Le végétal est un élément très important dans ce projet pour la qualité des lieux, pour la qualité des usages et pour la fraîcheur en période estivale. L'équipe de maîtrise d'œuvre compte mettre en place sur la promenade une palette végétale riche et variée : il y aura peut-être des palmiers, c'est à étudier. Il faudra aussi avoir une différence dans la taille des arbres avec des arbres marquants, de grandes tailles, et de la végétation plus discrète.

## EN MATIERE DE MOBILITES

- Concernant la vitesse des voitures : la vitesse des voitures à 50 km/h est conservée. Cependant, les voies de circulation des voitures vont être considérablement rétrécies : aujourd'hui il y a des surlargeurs de part et d'autre de ces voies avec la présence des zébras. Ces surlargeurs donnent une emprise qui appelle à la vitesse mais avec le rétrécissement de ces voies, il y aura une modération naturelle qui sera renforcée lors de la saison estivale : il y aura plus de voitures sur la promenade, les gens rouleront donc moins vite.
- Concernant les feux de circulation : rien n'est encore statué, la modification des carrefours permettra certainement de ne pas avoir de feux mais c'est encore à l'étude.
- Concernant les passages piétons souterrains : Il y a deux souterrains qui permettent actuellement de traverser le remblai au niveau du quartier de Mazy. Visiblement ces souterrains sont plutôt appréciés des usagers, ils permettent notamment de la sécurité quand on traverse avec des enfants. Dans ce sens, l'équipe de maîtrise d'œuvre pense les conserver. Il faudra en assurer plus de lisibilité, plus de confort, améliorer les ambiances en leur sein, etc.
- Concernant la navette : les études sont en cours pour savoir si la navette effectuera simplement des allers-retours sur la promenade de mer ou bien si elle desservira également des points stratégiques dans La Baule et au-delà.
- Concernant le petit train : il s'agit d'un acteur économique très important du territoire, donc il faudra formaliser des points d'arrêts pour assurer sa desserte. En revanche il n'y aura pas de voie dédiée au petit train. De la même manière il n'y aura pas de voie dédiée à la navette pour ne pas multiplier le nombre de voies. L'objectif est de garder le plus de place possible pour assurer à la fois une piste cyclable confortable, des places de stationnement, des espaces pour les piétons, etc. De plus le fait d'avoir le petit train et la navette sur la route est une opportunité de modérer la vitesse des voitures sur la promenade de mer.

## EN MATIERE D'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC :

- Concernant le garde-corps : à l'heure actuelle, il y a différentes séquences de murs sur la promenade : des murs en maçonnerie, des murs en béton, ou encore le mur en encorbellement. Sur la promenade il y a également des séquences avec un garde-corps, d'autres où il y a seulement un petit muret très bas. La situation est très disparate. Pour l'instant, l'équipe de maîtrise d'œuvre traitera ce sujet prochainement.
- Concernant l'éclairage de la plage : Il y a un décret datant du 27 décembre 2018 qui interdit d'éclairer le milieu naturel aquatique donc il est interdit d'éclairer la plage. Mais un travail d'éclairage permettant de limiter les

parties trop sombres est envisageable. En effet, les parties sombres sont la conséquence de leur juxtaposition avec des séquences très lumineuses et de la nécessité pour nos yeux de s'adapter de séquences très lumineuses à des séquences très sombres en peu de temps. Il s'agit donc de bien gérer la transition entre les zones éclairées (les voiries, les franchissements piétons, certaines descentes de plage, etc.) et la plage.

- Concernant les descentes de plage : l'objectif est d'améliorer les descentes de plage et d'assurer au minimum 6 descentes adaptées aux personnes à mobilité réduite (au niveau des passes importantes notamment telles que l'avenue De Gaulle, l'avenue Lajarrige).
- Concernant le séquençement de la promenade : aujourd'hui la promenade de mer fait 5,4km de long et de ce fait il y a parfois un côté monotone lorsque l'on s'y promène. Ainsi l'équipe de maîtrise d'œuvre travaille sur : comment jalonner cette promenade ? Comment s'appuyer sur les ambiances, sur les façades disparates du front de mer pour la rendre moins monotone ? Il s'agit de s'appuyer sur les passes importantes qui sont perpendiculaires au front de mer d'intégrer entre celles-ci des dispositifs de plus petites polarités. Par exemple, entre l'avenue Lajarrige et l'avenue De Gaulle, il existe une séquence assez longue où l'on retrouve deux points fort de contact :
  - L'avenue de Saumur : qui est une transversale où l'on doit trouver des aménités avec par exemple une descente de plage confortable notamment pour les personnes à mobilité réduite ;
  - L'avenue de la mer : il y a beaucoup de projets en cours dans la continuité de cette avenue qui pourront en faire un jalon important de la promenade de mer.

## AUTRES INTERROGATIONS

- Concernant la temporalité des études : Dans le cadre des études règlementaires, il est obligatoire de faire des diagnostics en termes de nuisances sonores et de qualité de l'air durant un an. Les études ont donc été produites en été comme en hiver.  
Les études de mesure des nuisances sonores et de qualité de l'air ont par exemple été effectuées en août durant 5 jours et 5 nuits sur des périodes d'affluence où l'on peut observer des pics d'affluence de 10 000 véhicules par jour sur le remblai. Les résultats de la 2<sup>ème</sup> campagne d'étude effectuée en novembre seront disponibles prochainement.



## ANNEXE

### Liste des participants à l'atelier :

Nom	Prénom	Structure	Quartier
AUDOUIN	Benoit	<b>Mercure La Baule Majestic</b>	Boulevard de Mer
AUTRET	Nicolas	<b>Les pieds dans le sable</b>	Boulevard de Mer
BAUDRY	Michael	<b>Hôtel TY Gwenn</b>	Avenue Lajarrige
BAUDRY	Sandrine	<b>Hôtel TY Gwenn</b>	Avenue Lajarrige
BEGON	Gérard	<b>Hôtel Le Saint Pierre</b>	Marché
BILLY	Marcel	<b>Galerie JCM Billy</b>	Casino
BLANCHET	Guillaume	<b>Restaurant Le B</b>	Casino
BLIN	Nicolas	<b>Marylou / Louisa Pampa</b>	Avenue De Gaulle
BLIN	?	<b>Marylou / Louisa Pampa</b>	Avenue De Gaulle
BURBAN	Stéphane	<b>Burban Production</b>	Escoublac
BURBAN	Xavier	<b>Burban Production</b>	Escoublac
CASTRIC	Eric	<b>Club de l'Etoile</b>	Casino
CHAMPIE	Jean-Pierre	<b>La Croisette – FDC Investissement</b>	Avenue De Gaulle
CHAUMOITRE	Anna	<b>Club des Pingouins</b>	Boulevard de Mer
CHAUVIN	Anita	<b>Salon Anita coiffure</b>	Boulevard de Mer
CHAVAUDREY	Charles-Antoine	<b>Royal Mer</b>	Avenue De Gaulle
COLOMBEL	Christian	<b>Taxi</b>	
DANIEL	Cyrille	<b>Crêperie Sarazine 1953</b>	Avenue De Gaulle
DENEUX	Herve	<b>Boutique Yvanna</b>	Casino
DENIS	Corinne	<b>Veolia Eau CGE</b>	Boulevard de Mer
DOMEAUX	Luc	<b>U.N.I.C.I.A.L.</b>	Casino
DUBLY	Florence	<b>Service Commerce</b>	Mairie

DUMESNIL	Clément	<b>Out of Sight</b>	Avenue De Gaulle
DOUPOUY	Oscar	<b>Le Petit Train</b>	Boulevard de Mer
DOUPOUY	John	<b>Le Petit Train</b>	Boulevard de Mer
DUPONT	Dominique	<b>Hôtel La Closerie</b>	Avenue De Gaulle
FRACHON	Claire	<b>La Loire Atlantique</b>	Avenue De Gaulle
GEORGES	Bastian	<b>IPANEMA</b>	Boulevard de Mer
GOLDSTEIN	Sylvie	<b>Le Scoubidou</b>	Marché
GUILAUDO	Thomas	<b>Punch In Baule</b>	Boulevard de Mer
LANDEL	Pierre	<b>La Croisette – FDC Investissement</b>	Avenue De Gaulle
LAUNAY	Cyrille	<b>Atelier Exposito</b>	Avenue De Gaulle
LE BIHEN	Marc	<b>Club des Léopards</b>	Boulevard de Mer
LE CAMP	Yann	<b>Garage des Palmiers</b>	Avenue Lajarrige
MARCHAIS	Patrick	<b>La Coupole Immobilier</b>	Boulevard de Mer
Martin	Nathalie	<b>Rivage Thalasso &amp; AMP</b>	Boulevard de Mer
MARY	Cédric	<b>Le 356 Beach</b>	Boulevard de Mer
MESNOUA	Morgan	<b>Carrousel Baulois</b>	Casino
MILLIER	Lilia	<b>Groupe Barriere</b>	Casino
MOTTARD	Freddy	<b>Mottard Freddy</b>	
PLANCHON	Sarah	<b>Mon Mec a moi – Via Piaggia</b>	Avenue De Gaulle
RIBERO	Luis	<b>Carrousel Baulois</b>	Casino
RODRIGUES	Jacques	<b>Restaurant LB</b>	Boulevard de Mer
SEGERAL	Nicolas	<b>Crêperie Sarazine 1953</b>	Avenue De Gaulle
TARDY	Jean-Michel	<b>Arpoulgwen</b>	Avenue De Gaulle
TINGHIR	Dominique	<b>Punch In La Baule</b>	Boulevard de Mer